



République Tunisienne  
Ministère de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche Scientifique

# Journée d'information sur l'offre de formation dans l'enseignement supérieur Kairouan, 10 juin 2019

## La réforme de la licence

---

**Pr. Lassaâd Mezghani**

**Directeur Générale**

**Direction générale de la rénovation universitaire**

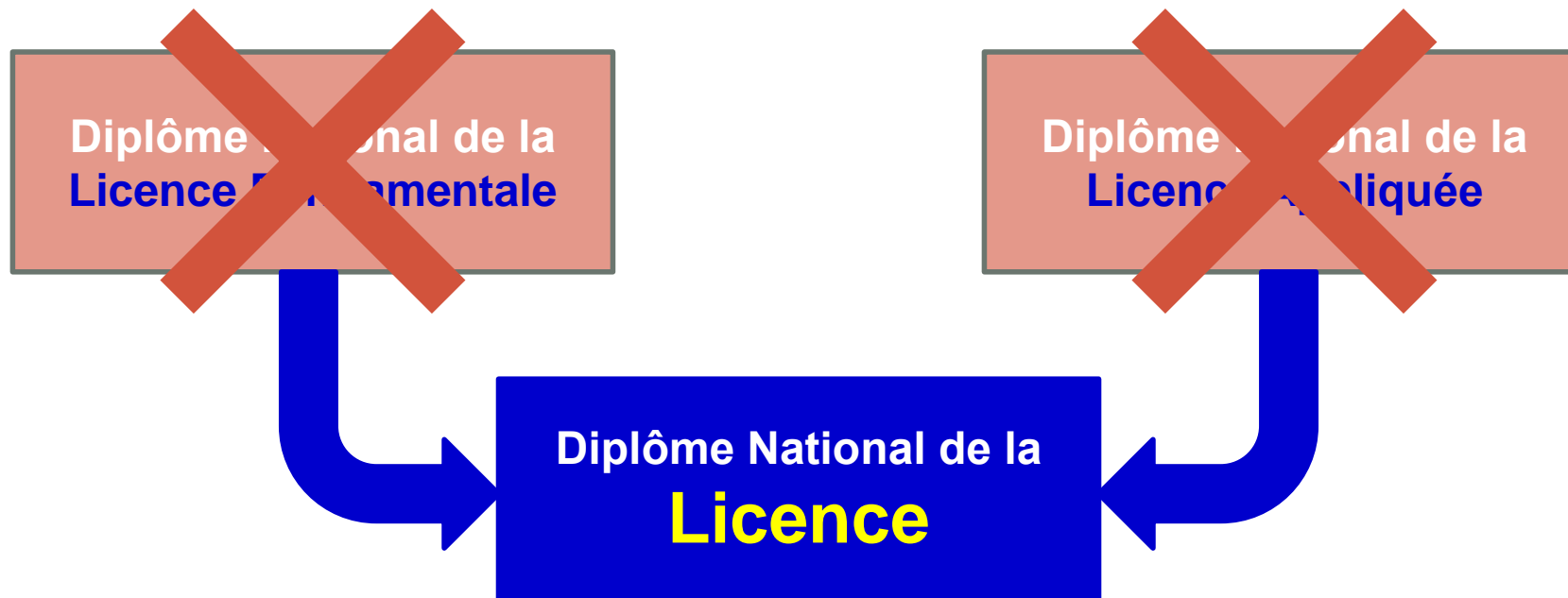
# Etapes de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

- Réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique :
  - 2012 à 2014 : Diagnostic
  - 2015 : Plan stratégique de la réforme
  - 2016 à 2017 : Opérationnalisation de la réforme (fiches projets)
  - 2017 (décembre) : Assises de la réforme (choix prioritaires et pratiques)
  
- Réforme du LMD :
  - 2018 (mars à septembre) : Validation par les instances pédagogiques

# Réforme de la licence

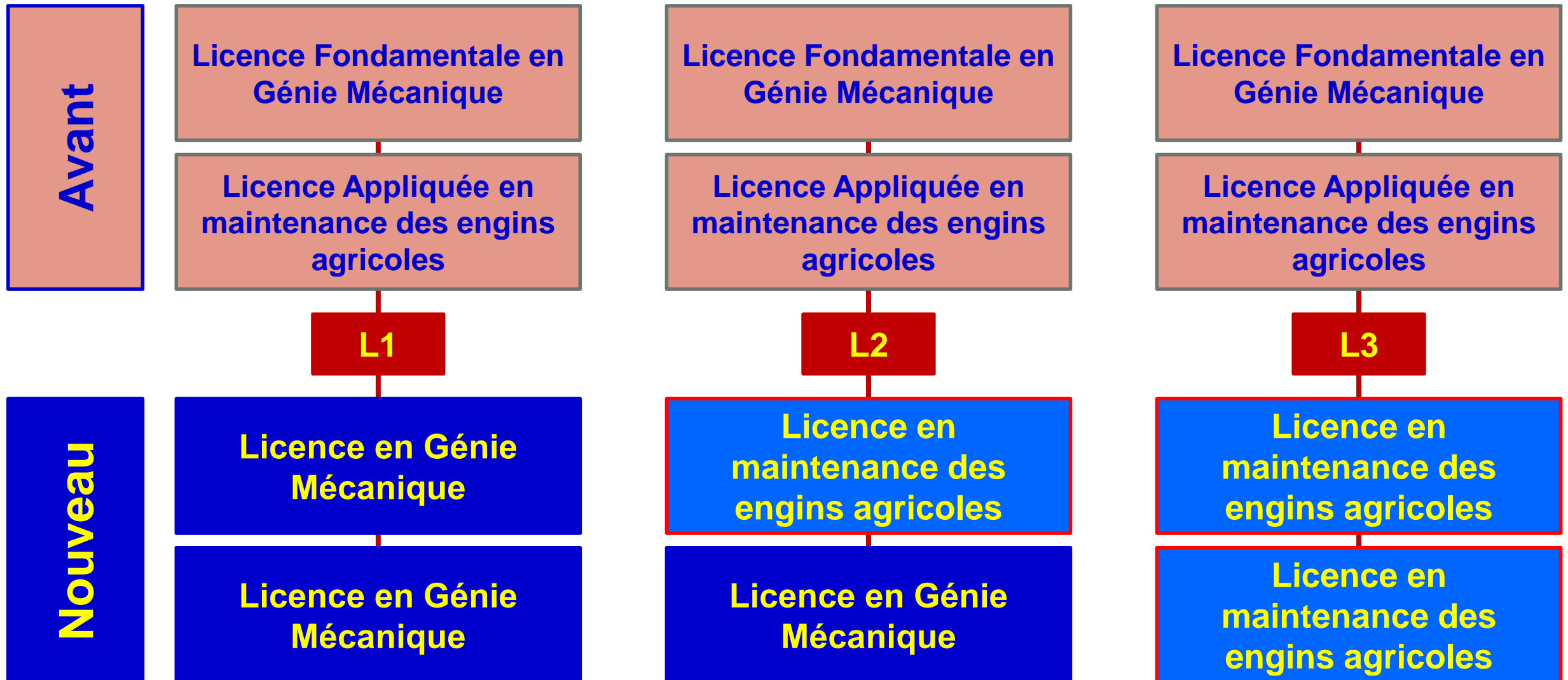
- 2018 (octobre - novembre) : Réforme de la structure de la licence
- 2018 (décembre) à 2019 (janvier et février...) : Refonte des guides des licences
- 2019 (avril à mai...) : Evaluation et habilitation des licences
- 2019/2020 : Entrée en vigueur de la Licence sous sa nouvelle version

## Réforme de la licence : la nouvelle Licence



- Différence entre les deux : quelques matières et le stage
- Adoption de l'une des deux (fondamentale ou appliquée) dans certains domaines
- Avant : une seule maîtrise
- Au niveau international : Système LMD et Système anglosaxon : pas de distinction !

# La nouvelle licence : Principe général 1



## La nouvelle licence : Principe général 2



## La nouvelle licence : **Avantage pour les étudiants**

- **Orientation à partir du bac** : une seule licence (une meilleure lisibilité de l'offre de formation)
- **Une spécialisation progressive** : choix des parcours à partir de la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année
- **Accès aux mastères** : tous les étudiants peuvent candidater au mastère recherche sans contraintes du type de la licence

## La nouvelle licence : Employabilité

- **Référentiels** : adopter et/ou développer les REM/REC/REF
- **Unités fondamentales** : former dans le domaine (scientifique et technique) ~ (50 à 55%)
- **Unités pratiques** : renforcer les activités pratiques y compris les stages ~ (11 à 17%)
- **Unités transversales** : développer les compétences "essentielles" ~ (17%)
  - compétences linguistiques
  - compétences digitales
  - compétences entrepreneuriales et soft-skills
- **Unités optionnelles** : favoriser l'orientation progressive et l'adaptation aux spécificités régionales ~ (17%)



# Le Modèle des 9P de la formation

8ème P = ?

Personnels

9ème P = ?

Processus



## Habilitation des Licences (parcours) au 3 juin 2019

Etat	Public	Privé	Total	Taux
Accepté	898	186	1084	64%
Complément de dossier	226	80	306	19%
Refusé	58	70	128	8%
En cours	89	56	145	9%
<b>Total</b>	<b>1271</b>	<b>392</b>	<b>1663</b>	<b>100%</b>

**Merci de votre attention**

---